

## COMPTE RENDU NR 11 REUNION DU 03/05/2017

Réf. : SA/11/2017

<b>Thème :</b> <b>Association EAU SPORT SANTE</b>			

Rédacteur	Date du CR	Lieu de réunion	Date de réunion
S. Artus	09/05/2017	Fonneuve	03/05/2017

### Participants

#### Nom

Jean-Marie RAMEAUX  
Isabelle BLANC  
Sylvie ARTUS  
Sabine MAISON  
Brigitte NUGUE  
Marie-Clothilde PAULOBY  
Stéphanie LABRIET  
Pascal VIOT  
Christophe BEDIAT  
Jean-Rémi THIRIET  
Laurence ROUX  
Mickaëlle MICHELIN  
Pascal LECHOPIER

### Absents Excusés

#### Nom

Nathalie VENTURA  
Daniel GALTIE

### OBJET / ORDRE DU JOUR

- 1/ Bilan 1<sup>er</sup> trimestre
- 2/ Poste secrétariat – démission de Sarah – embauche en Septembre
- 3/ Organisation comptable
- 4/ Planning estival (cours, stage, présence des MNS, entretien bassins en août ...)
- 5/ Préparation du planning pour la rentrée de septembre (cours, secrétariat, embauche MNS...)
- 6/ Fête de la piscine du 9 juin ... +/- avec l'Aquathlon (épreuves natation et course à pied) ?
- 7/ Fête de la Tome du Ramier du 23 juillet
- 8/ Divers

## Compte rendu :

### 1/ Bilan 1er trimestre

Perte d'une centaine d'adhérents sur le 1<sup>er</sup> trimestre (arrêts maladies, enfants...)

Trésor tendue !

Bilan financier : pas de passif mais on utilise la ligne de crédit accordée par la banque

Attendons toujours l'affiliation à la fédération Handisport pour pouvoir demander des subventions

### 2/ Poste secrétariat – démission de Sarah – embauche en Septembre

Sarah part au 15/05/2017, elle nous a prévenus longtemps à l'avance ce qui est sympa de sa part

Voyons le bon côté : 1 salarié en moins = dépenses en moins

Décision de ne prendre personne sur la fin de la saison, Nathalie Ventura se propose en temps que salarié pour septembre

Brigitte Nugue se propose pour les samedis matin jusqu'à la fin de la saison, il manque quelqu'un pour les mercredis → appel à volontariat

### 3/ Organisation comptable

La comptabilité sera tenue par Mr Montpellier Jean-Pierre (ancien directeur de société et travaillant à la pépinière d'entreprise)

Sabine lui a passé tous les éléments afin qu'il puisse mettre à jour la compta

Situation et prévision de trésorerie à faire

Pour le moment, nous ne versons pas de rémunération à Mr Montpellier, il faudra définir une contrepartie

### 4/ Planning estival (cours, stage, présence des MNS, entretien bassins en août ...)

Fermeture des bassins du 29/07/2017 au 28/08/2017

Stages de natation : plannings affichés aux 2 bassins, inscriptions au grand bassin

Tous les maîtres nageurs seront là en juillet sauf Julien qui arrête au 30/06

Vidange et nettoyage des bassins à faire dernière semaine de juillet

### 5/ Préparation du planning pour la rentrée de septembre (cours, secrétariat, embauche MNS...)

Pendant la dernière semaine d'août il faudra former la nouvelle secrétaire

Julien n'est pas contre le fait de revenir en septembre. Il demande juste une augmentation !

Voir l'embauche d'un nouveau maître nageur (avons le CV d'un gendarme en retraite) ; ainsi Christophe pourrait se consacrer à l'entretien et ferait moins de cours

Des cours seront certainement supprimés ou renommés car dans certains cours il n'y a que 3 ou 4 adhérents

### 6/ Fête de la piscine du 9 juin ... +/- avec l'Aquathlon (épreuves natation et course à pied) ?

Date du 09/06 retenue et maintenue pour l'organisation de la Fête de la Piscine\*

Julien assurera la surveillance de la baignade

\*tables, chaises à demander à la mairie → commission organisation

Barnum à demander à Domaine de Montels → Christophe s'en occupe

Prévenir le voisinage (courrier nominatif, invitation) → Pascal s'en charge

Info FACEBOOK à faire (préciser pour les adhérents et leur famille)

Si maintien de la course à pied il faut définir le parcours

## 7/ Fête de la Tome du Ramier du 23 juillet – Fêtes des Vendanges

Pour la fête de la Tome du Ramier le dimanche 23 juillet, il faut installer la piscine (bâche, bottes de paille) le vendredi après-midi

Pour le dimanche → planning à faire pour la tenue du stand  
Chacun devra bien connaître les tarifs et les plannings

Participation à la Fête des Vendanges → date à confirmer

## 8/ Divers

Cartes adhérents : on devrait avoir des cartes magnétiques à la rentrée prochaine (Sté Générale)

Article de presse pour La Dépêche et le Petit Journal : articles à préparer pour le 15 mai dernier délai afin de présenter les stages estivaux, le bilan de la saison, et inclure le « SAVOIR NAGER - décret de 2015 » que chaque enfant doit posséder à l'entrée en 6<sup>ème</sup> -voir extrait ci-dessous\*, il faut attirer l'attention, trouver un titre accrocheur, à chacun de proposer ces idées

### \* **Attestation scolaire « savoir-nager »**

NOR : MENE1514345A

arrêté du 9-7-2015 - J.O. du 11-7-2015

MENESR - DGESCO A1-2

---

Vu code de l'éducation, notamment article D. 312 47 2 ; code du sport ; arrêté du 9-6-2008 ; arrêté du 9-7-2008 ; avis du CSE du 3-6-2015

---

**Article 1** - Le savoir-nager, dont la maîtrise permet la délivrance de l'attestation scolaire « savoir-nager » prévue par l'article D. 312-47-2 du [code de l'éducation](#), est défini par l'annexe 1 du présent arrêté.

**Article 2** - L'attestation scolaire « savoir-nager », délivrée par le directeur de l'école ou par le principal du collège, est incluse dans le livret scolaire de l'élève ; un exemplaire, imprimé selon le modèle fixé par l'annexe 2 du présent arrêté, lui est remis. La maîtrise du savoir-nager est attestée par les personnels qui ont encadré la formation et la passation des tests correspondants : à l'école primaire, un professeur des écoles en collaboration avec un professionnel qualifié et agréé par le directeur académique des services de l'éducation nationale ; au collège, un professeur d'éducation physique et sportive.

**Article 3** - Pour l'année scolaire 2015-2016, les dispositions relatives au savoir-nager qui figurent à l'annexe de l'arrêté du 9 juillet 2008 susvisé sont remplacées par les dispositions de l'annexe 1 du présent arrêté.

**Article 4** - Le présent arrêté entre en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2015.

**Article 5** - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 9 juillet 2015

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,  
La directrice générale de l'enseignement scolaire,  
Florence Robine

Problème avec une adhérente : mail envoyé par J.Marie, cette personne n'a pas apprécié que ce mail soit envoyé à tout le bureau, il semble que nous lui ayons prélevé 3 cotisations mensuelles en même temps en 2015 (problème plus ancien). Cette personne ne vient plus et menace de faire de la mauvaise publicité !

Christophe fait le point des travaux effectués par le propriétaire

Pascal demande si il est possible d'avoir 1 degré de plus au grand bassin → coût trop important ; est-il possible d'afficher le pourquoi de la température, le coût énergétique → cela pourra se faire lorsque nous aurons fait un point précis de nos consommations eau/électricité

**Prochaine réunion le : à définir**